

Compte-rendu du Conseil Scientifique de l'ED SDSV du 21 mai 2019

Le Conseil Scientifique de l'ED SDSV s'est réuni le mardi 21 mai de 14h à 16h30 dans la salle Kalogéropoulos du bâtiment 400 de l'I2BC, Campus d'Orsay.

Présents : Pierre Capy, Thomas Denecker, Marie-Noëlle Dieudonné, Philippe Fossé, Florence Gonnet, Marion Hoareau, Sandrine Le Bihan, Gilles Lemaitre, Charlotte Mallart, Bernard Mignotte, David Pastré, Jean-Luc Pernodet, Claire Rogel-Gaillard, Cosmin Saveanu, Delphine Sitterlin, Tamara Smokvina, Julie Soutourina.

1) Point sur la visite HCERES

NDLR : depuis l'AG, le rapport de l'HCERES est arrivé. Vous le trouverez ci-joint.

Pas de retour avant 2-3 semaines. La visite s'est globalement bien passée. L'évaluation était classique ; le retour était positif.

- Point soulevé lors du huis-clos avec les doctorants : les publications des doctorants avant soutenance. Actuellement, un certain nombre de doctorants arrive à la soutenance sans aucune publication acceptée. La direction vérifie si un travail d'écriture est lancé même si la publication n'est pas acceptée, si elle est soumise ou déposée sur BioRxiv, mais il n'y a rien de formel.

a) Proposition de la direction pour le Règlement Intérieur (RI) : si un doctorant soutient sans publication, le directeur de thèse n'aura pas de nouveau doctorant au concours tant que le précédent n'aura pas publié.

b) Proposition de la direction : une procédure officielle de dérogation va être mise en place, avec notamment un formulaire à remplir et à signer par le directeur de thèse et le doctorant, justifiant la demande de dérogation.

C. Rogel-Gaillard propose qu'il y ait un 3ème rapporteur. P. Capy répond que cela ne changera rien car la publication est très importante pour la carrière du docteur.

D. Pastré pense que cette procédure pourrait être contre-productive car lorsque le travail en thèse est très bon, le directeur de thèse peut vouloir rajouter des données pour publier dans une bonne revue, où parfois l'étape de « reviewing » est longue. Cela peut donc pénaliser l'encadrant s'il n'a plus de candidat. P. Capy répond qu'il faudrait alors joindre la version actuelle de l'article ou le récépissé de la revue avec la demande de dérogation pour prouver que la publication est en cours.

P. Capy va faire circuler ce projet de dérogation aux membres du CS.

Les membres du CS sont, d'une manière générale, réticents quant au fait que le directeur de thèse ne puisse plus avoir de doctorant jusqu'à la publication de l'article. P. Capy va modifier un peu le texte qu'il fera suivre au CS.

Ces deux propositions seront mises en place dès la rentrée 2019-2020.

- Les doctorants n'ont pas de sentiment d'appartenance à l'ED. Les représentants des doctorants envisagent un forum, pour rassembler toutes les informations, mais aussi l'ouverture de comptes Tweeter, Facebook, ...
Dorénavant, les mails du secrétariat seront envoyés en français et en anglais, et une traduction du site de l'ED en anglais est envisagée.
- Compte-rendus du CS de l'ED : le comité HCERES demande à ce qu'ils soient diffusés à tous les membres de l'ED.
- Les doctorants reçoivent trop de mails qui sont censés venir de l'ED SDSV, bien que ces derniers ne soient pas forcément envoyés par l'ED. S. Le Bihan propose de mettre un code dans le sujet du mail pour préciser que le message provient bien de l'ED et non de Paris-Saclay (exemple : *ED SDSV : sujet du mail*).
- Le comité HCERES a remarqué que des doctorants étaient dans des unités étrangères, alors que les équipes de recherche devraient toutes être labellisées HCERES : dorénavant, plus aucun doctorant ne sera inscrit dans une unité étrangère.
- Le Comité HCERES a demandé comment nous gérerions le fait que PSL ne soit plus co-accréditée à l'ED SDSV à l'avenir. P. Capy précise que nous gérerons au cas par cas les doctorants en cours de thèse, jusqu'à ce que toutes les soutenances aient eu lieu.
- Le Comité HCERES a félicité l'ED SDSV pour le peu d'abandon de doctorants et le travail important effectué pour que la fusion des deux ex-ED GGC et GAO se fasse progressivement mais efficacement ; les doctorants semblaient très satisfaits du suivi *via* l'entretien annuel avec la direction.

Dès réception du rapport HCERES, celui-ci sera envoyé au CS.

2/ Matinées Bioscience Insight

Pour rappel, ces matinées ont été lancées en 2017. Il s'agit d'une demi-journée consacrée à une thématique précise. Une personnalité du domaine est invitée afin que les doctorants intéressés puissent lui présenter l'état d'avancement de leurs travaux, et discuter longuement avec elle.

Intervenants : Edith Heard en 2017 et David Bicard en 2018 (cette matinée n'a pas pu être organisée en 2019, du fait de l'évaluation HCERES).

Les représentants des doctorants doivent lancer une enquête auprès des doctorants pour définir le thème qui pourrait être envisagé à court terme. La proposition est faite d'organiser deux matinées dans l'année. L'IDEEV pourrait participer financièrement à ces matinées notamment pour la venue de personnalités hors Ile-de-France.

3/ Concours 2019

- Appel ADI2019 de Paris-Saclay. Projets en cotutelle (différents de codirection car diplôme de deux universités) pour lesquels l'université étrangère devrait financer le complément de la thèse. L'Université Paris-Saclay propose le financement de 16 contrats, soit 32 demi-contrats.

L'ED doit auditionner les candidats et faire le courrier d'acceptation avant le 18 juin pour que les candidats puissent soumettre avant. Donc audition le 12 juin 2019.

- Problème des multi-candidatures d'un candidat qui a obtenu un avis favorable de plusieurs directeurs de thèse (rencontré pour la première fois depuis 2015).

Proposition de S. Le Bihan : pour la campagne 2020, dès la fin du dépôt des candidatures, il faudra contacter les encadrants en cas de multi-candidatures acceptées. P. Capy se renseigne, auprès de Sylvie Pommier, pour savoir si cela est possible.

- Concours 2019. Les données sont les suivantes :
 - 9 contrats pour Paris-Sud
 - 7 contrats pour l'UEVE
 - 2 contrats pour l'UVSQ
 - 1 contrat sous réserve pour l'ENS PS
 - 1 contrat pour PSL
 - 1 contrat PPU de Pasteur demandé par C. Zurzolo
 - 1 contrat Vinci demandé par O. Soutourina
 - 1 contrat CSC obtenu par Yoshi Yamaichi
 - 1 dossier « DIM 1 health » remonté pour B. Delmas
 - 2 dossiers FRM déposés par J. Soutourina et L. Krauze

Les résultats du DIM1 Health devraient être connus rapidement.

Le fonctionnement du concours sera identique à celui de 2018.

72 candidatures ont été déposées et validées par les directeurs de thèse et les directeurs d'unité (38 Paris-Sud, 1 ENS PS, 16 UEVE, 9 UVSQ, 8 PSL). Les dossiers ont été répartis entre les membres du jury afin de ne sélectionner qu'une cinquantaine de candidats qui seront auditionnés. Les rapports sont à envoyer avant le 23 mai au soir.

4/ Suite du Collège des Ecoles Doctorales (CED)

La mise en place de l'Université Paris-Saclay à partir du 1er janvier 2020 a mené à plusieurs réflexions et questionnements sans réponses à l'heure actuelle.

- Qui gère les HDR dans la nouvelle structuration ? Le Conseil Académique de Paris-Saclay, les ED, les Graduate Schools ,...

- L'augmentation de salaire d'un doctorant salarié par le CNRS pose de vrais problèmes, car l'écart est maintenant trop important avec les contrats ministériels. Pour l'instant, il y a une discussion au niveau du CED sur l'augmentation des salaires pour être au niveau du CNRS (obligation du 1/6, baisser le nombre de contrats...), mais ces propositions ont toutes été refusées pour l'instant. Il va de toute façon falloir trouver une solution car l'ANR pourrait imposer de payer les doctorants contractuels des universités au niveau des doctorants contractuels du CNRS.

5/ Points divers.

- Remise des diplômes du doctorat le 28 juin 2019 à CentraleSupélec.
- Le site de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) est fermé depuis le 30 avril et ne rouvrira pas avant juillet – août, voire plus tard, ce qui pose des problèmes pour les doctorants qui ne sont pas réinscrits.
- La fondation Fullbright (échange entre France et USA *via* l'ambassade de France), en plus du programme Châteaubriand, un financement de courts séjours de recherche. Le dossier est compliqué à compléter, mais le doctorant est payé 1200 euros par mois + 400 euros provenant de la fondation. Ceci est accompagné du financement du voyage, de l'assurance santé, de cours de langue et d'un programme d'accompagnement. Les doctorants intéressés doivent préparer leur dossier très tôt.
- Le programme Raman-Charpak 2019 concerne des échanges avec l'Inde.

6/ Futur Conseil de l'ED et nouvelle structuration

Il faut dès maintenant préparer le nouveau mandat de l'ED, qui débutera le 1^{er} janvier 2020. Il faut revoir la composition du Conseil Scientifique de l'ED tout restant conforme au décret.

Concernant la nouvelle structuration de l'Université Paris-Saclay à partir du 1er janvier 2020, la notion de pôle a disparu, mais il y a cinq Graduate Schools (GS) relevant de la thématique Biologie-Santé : Santé Publique ; Sciences du Sport, du Mouvement et des Facteurs Humains ; Biodiversité, Agriculture et alimentation, Société et Environnement (BASE) ; Santé et Médicament ; Life Science and Health (LSH). SDSV pourrait émerger à 2 Graduates Schools, BASE et LSH.

Des amphis d'informations sont organisés mi-juin par groupe de GS.

La réunion pour la thématique Biologie-Santé se tiendra le 17 juin après-midi (à confirmer).

Une réunion avec les HDR sera à prévoir fin 2019.